

Guide du séjour

Brochure d'information pour
vous aider lors de votre arrivée



suva

 **crr sion**
clinique romande de réadaptation



Chère patiente, cher patient,

Nous avons le plaisir de vous accueillir à la Clinique romande de réadaptation (CRR). Ce guide vous aide à organiser votre séjour. Vous trouverez toutes les informations utiles. Si des problèmes ou des incompréhensions subsistent, nos collaboratrices et collaborateurs sont là pour vous renseigner. L'ensemble de l'équipe soignante de la clinique :

- vous permet d'identifier vos difficultés et établir un projet de prise en charge individualisé
- vous propose des thérapies adaptées
- vous aide à gérer votre réinsertion familiale, sociale et professionnelle

Un séjour à la Clinique romande de réadaptation implique de participer de manière active à votre prise en charge thérapeutique. Nous allons donc solliciter votre partenariat et celui de votre entourage pour contribuer à la réussite de votre traitement.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un agréable séjour au sein de notre clinique.

Le Comité de Direction

A man with a beard, wearing a teal button-down shirt and grey trousers, is sitting in a black wheelchair on a paved plaza. He is looking towards the camera with a slight smile. Behind him is the entrance to a modern building with large glass windows. The text "Clinique romande de réadaptation" is visible on the building's facade. The sky is clear and blue.

Clinique romande de réadaptation

Sommaire

06	Charte de la clinique
07	La clinique et son environnement
08	Déplacements
10	Chambre et équipements
12	Effets personnels
13	Argent et valeurs
14	Téléphone et internet
15	Courrier
16	Plan de la clinique
18	Restaurant et cafétéria
19	Tenue et comportement
20	Santé et sécurité
22	Thérapies et soins
23	Service social et Gestion d'assurances
24	Visites et sorties
25	Congés
26	Vos loisirs
27	Votre avis
28	Prévention
29	Écoute et accompagnement spirituel
30	Vos droits en tant que patient
31	Non-respect des directives

Charte de la clinique

Mission

Chaque collaborateur de la Clinique romande de réadaptation cherche, par son intervention directe ou indirecte, et dans un esprit d'interdisciplinarité, à favoriser la participation active du patient dans tous les domaines de la vie.

Valeurs

L'éthique professionnelle, le respect mutuel, la loyauté, la prévenance et la culture sécurité des patients guident chaque collaborateur dans cette mission.

Vision

Par une approche globale et une évaluation constante, chaque collaborateur s'engage à atteindre et maintenir un haut niveau de prestations, dans le but de consolider et de développer pour la clinique une position de leader dans le domaine de la réadaptation.



La clinique et son environnement

La Clinique romande de réadaptation se situe à **Sion**, capitale du Valais, plus précisément sur le site de Champsec, à côté de l'Hôpital de Sion. La proximité immédiate d'un hôpital de soins aigus permet le développement de synergies constructives et extrêmement intéressantes. Ainsi, la clinique profite de la présence de divers services de l'Hôpital (la radiologie ou les salles d'opération par exemple). A l'inverse, certains services de thérapie de la clinique exercent à l'Hôpital.

La CRR et l'Hôpital sont reliés par un couloir de liaison couvert qui permet de vous y rendre très rapidement. Différents services ou infrastructures utiles sont disponibles : un **bancomat**, un **fleuriste**, un **coiffeur**, une **chapelle**. La réception de la Clinique peut vous renseigner sur les heures d'ouverture. La proximité de la ville de Sion permet également de bénéficier de ses attractions et de ses loisirs lors de vos éventuelles sorties accordées par votre médecin.





Déplacements

Votre arrivée

Nous vous prions, dans la mesure du possible, de bien vouloir utiliser les transports publics pour vous rendre à la CRR. Vous pouvez consulter les horaires sous www.cff.ch/horaire, en mentionnant « Sion, SUVA » comme destination.

Voiture privée

Si vous arrivez en voiture, un parking gratuit est mis à votre disposition. Il est demandé de se conformer à la signalisation et de respecter la limitation de vitesse.

L'utilisation de votre véhicule durant votre séjour est strictement interdite, sauf autorisation médicale.

La clinique n'est en aucun cas responsable des détériorations ou vols pouvant survenir sur les places de stationnement.

Remboursement des frais de transport

Tous les transports ne concernant pas directement le processus de réadaptation sont considérés comme privés et à votre charge, qu'il s'agisse de retours à domicile, de rendez-vous médicaux non prescrits par la CRR ou de rendez-vous liés à la sphère familiale, sociale ou institutionnelle.

Si vous êtes hospitalisé en tant qu'assuré Suva et que votre séjour se prolonge au-delà de 4 semaines, la Suva prend en charge, toutes les 3 semaines, vos frais de voyage, afin de pouvoir passer occasionnellement un week-end à la maison.

Le remboursement des frais s'effectuera après votre séjour, par l'agence en charge de votre dossier selon les conditions à contrôler avec votre gestionnaire.

Si vous n'êtes pas assuré Suva, veuillez-vous renseigner auprès de votre assurance sur les éventuelles dispositions prévues à cet effet.

Chambres et équipements

La Clinique romande de réadaptation vous accueille dans des **chambres à deux lits**, confortables, spacieuses et modernes, avec balcon. Chaque chambre est munie d'une armoire avec clé.

Vous disposez d'un téléviseur individuel avec des écouteurs en prêt durant votre séjour. Vous avez accès à un large choix de programmes.



Vous avez la possibilité d'utiliser votre propre appareil radio ou lecteur CD. **Il est interdit d'apporter des consoles de jeux, lecteurs DVD ou TV personnels.** Si vous souhaitez amener un frigo-bar, merci de l'annoncer lors de votre admission. L'installation de ce dernier sera encadrée par notre service technique.

L'utilisation de drones, ou autres objets volants radiocommandés, est interdite dans le périmètre et l'environnement de la clinique.

La clinique décline toute responsabilité quant aux dégâts pouvant survenir à votre matériel privé.

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, des changements de chambre peuvent survenir durant le séjour. Ils sont autorisés par le médecin responsable et ont pour objectif d'accueillir chaque patient dans les conditions propres à son état de santé et à son évolution pendant son séjour.

La literie est contrôlée quotidiennement et changée en cas de besoin. Le changement total de la literie se fait au minimum une fois par semaine.

Le personnel d'entretien de l'établissement est amené à intervenir dans les chambres pour le nettoyage dès 7h30 et à effectuer d'éventuelles réparations.

Il vous est recommandé de signaler au plus vite, au personnel soignant ou à l'équipe d'intendance, les défauts constatés dans les chambres.

Au plus tard à 21h30, afin de respecter le repos de tous, chacun doit réintégrer sa chambre. Il est demandé aux amateurs de musique ou de TV d'utiliser un casque ou des écouteurs. Nous vous prions de respecter le repos de votre voisin de chambre, en limitant le volume sonore de votre casque audio, en évitant les discussions téléphoniques, ainsi que toute perturbation (lumière par ex.) pouvant importuner votre voisin.

Effets personnels

Nous énumérons ci-après les effets personnels indispensables et nécessaires à votre séjour :

- vos médicaments habituels :
 - veuillez les présenter au personnel infirmier à votre arrivée
 - ne prenez aucun autre médicament durant votre séjour que ceux prescrits par les médecins de la clinique (ceux-ci vous sont fournis durant votre hospitalisation ainsi que durant les congés du week-end)
 - questionnez le personnel soignant avant de prendre les médicaments, si vous avez un doute
- le dossier radiologique
- les documents de prise en charge de moyens auxiliaires
- les documents d'identité : carte d'identité, carte d'assurance-maladie, carte AVS
- la feuille accident
- des affaires de toilette
- des sous-vêtements
- des vêtements de sport
- un maillot de bain
- des chaussures de sport
- un imperméable
- un réveil
- un peignoir de bain
- un sèche-cheveux
- une multiprise
- vos chaussures orthopédiques adaptées ou appareillage
- le matériel spécifique d'aide à la continence pour une semaine (ex : sondes, étuis péniens, poches colostomies et urostomies, etc.)

L'entretien du linge personnel est sous la responsabilité du patient et de ses proches. Des machines à laver sont toutefois mises à disposition pour des besoins exceptionnels dans les étages du P2, L2, L3 et L4. Des produits de lessive sont en vente à notre cafétéria. La clinique décline cependant toute responsabilité en cas de dommages éventuels survenant pendant le lavage du linge.

Argent et valeurs

Votre assurance prend en charge les frais relatifs à votre séjour à la clinique selon un tarif convenu. Sont inclus les frais de traitement, de logement et les repas.

Lors de votre arrivée, une **carte à prépaiement** vous est remise. Cette dernière peut être chargée à un automate (par cash, Twint, carte EC ou de crédit). Elle permet de vous acquitter des frais de téléphone, de kiosque, de cafétéria, d'automates à boissons. Le solde de la carte vous est restitué lors de votre départ de la clinique.

Nous vous déconseillons fortement de garder des objets de valeur ou de l'argent dans votre chambre et déclinons toute responsabilité en cas de vol. Vos objets de valeur peuvent être déposés à la réception.



Téléphone et internet



Pendant les thérapies, seuls les appels urgents sont acceptés et l'usage des téléphones portables est interdit.

Durant le temps libre, vous pouvez librement utiliser **votre PC portable, tablette et téléphone**. La CRR met gratuitement à disposition un réseau Wi-Fi pour ses patients et visiteurs.

Courrier

Si vous séjournez aux étages L1 ou P3 (réadaptation orthopédique), vous recevez une clé permettant d'ouvrir votre **boîte aux lettres** située à la réception. Le courrier est déposé quotidiennement, le matin. Les colis et les lettres recommandées peuvent être retirés à la réception.

Pour les patients du L2 (réadaptation traumatologique), L3 (réadaptation neurologique), L4 (paraplégie) et P2, le courrier est acheminé en chambre.

Vous pouvez expédier des lettres par l'intermédiaire de notre réception. Ce service est payant. Nous n'envoyons pas de lettres recommandées ni de colis.



BÂTIMENT P

	Consultations médicales	rez	P00
	Ergothérapie et neuropsychologie	rez	P00
	Psychologie	1 ^{er} étage	P01-34 b et c
	Recherche	1 ^{er} étage	P01-32

BÂTIMENT A

	Consultations médicales	Rez	
	Psychologie et Psychiatrie de liaison	2 ^{ème} étage	A02-12 à 17
	Réception & boîte-aux-lettres	Rez	
	Service social	Rez	A00-10/18/20/22
	ENMG	Rez	L00-07

BÂTIMENT T

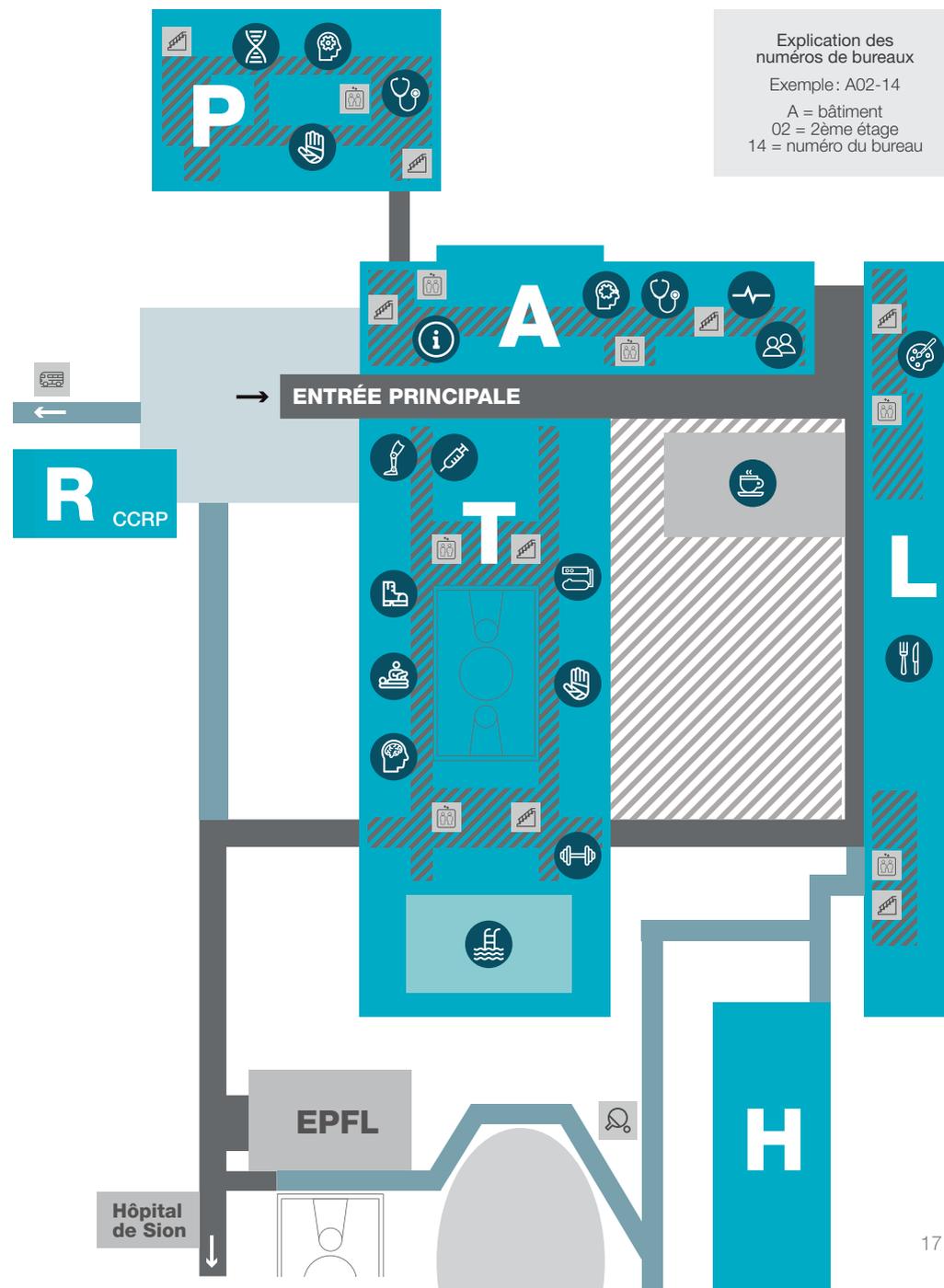
	Ateliers orthopédie technique	Rez	T00-01 à 04
	Ateliers orthopédie technique du pied	Rez-inférieur	TS1-04
	Densitométrie	Rez-inférieur	TS1-34
	Ergothérapie	Rez	T00-28 à 39
	MTT (Fitness)	1 ^{er} étage	TS1-40
	Neuropsychologie	Rez	T00-08 à 14
	Physiothérapie	1 ^{er} étage	T01-01 à 13
	Piscine		
	Soins ambulatoires	Rez	T00-03

BÂTIMENT L

	Animation et loisirs	Rez	
	Restaurant	Rez	

BÂTIMENT R - Centre de Compétence en Réinsertion Professionnelle : ateliers

Plan de la clinique



Restaurant et cafétéria

Aux heures des repas, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillons au **restaurant**. Un vaste choix de mets vous est proposé :

Pour le repas de midi :

- le menu du jour, potage, salade et dessert
- l'assiette « Fourchette verte »
- la proposition végétarienne
- la possibilité de personnaliser le repas en dialoguant avec le cuisinier

Pour le repas du soir :

- le menu du jour, potage, salade et dessert
- le menu allégé
- la proposition végétarienne
- la crudité
- le café complet (sur réservation à midi)
- la possibilité de personnaliser le repas en dialoguant avec le cuisinier

Si les repas sont servis en chambre, ils seront adaptés à vos besoins. Le personnel se fera un plaisir d'aider les patients qui en ont besoin.

Les trois repas principaux sont compris dans le forfait journalier payé par votre assurance. Le paiement de vos extras doit être effectué à l'aide de votre carte à prépaiement.

De même, vous avez la possibilité de profiter de notre agréable **cafétéria** ouverte tous les jours. Une grande diversité de sandwiches, de boissons, ainsi que des **articles de kiosque** sont disponibles.



Tenue et comportement

Les règles fondamentales de savoir-vivre doivent être respectées, autant entre patients, qu'entre patients et collaborateurs de la clinique. **Une tenue correcte est demandée lors de votre présence dans les locaux communs, notamment au restaurant et à la cafétéria.** Les grossièretés et les injures, les disputes et, à plus forte raison, les échanges de coups, ne sont pas admis. Les rixes et la violence peuvent justifier l'intervention de la police ou de la justice.

Nous vous demandons de contribuer à conserver les locaux communs en parfait état de propreté et de respecter le mobilier mis à votre disposition.

Toute personne provoquant un dégât intentionnellement est punissable et devra supporter les frais engendrés. Le matériel mis à disposition aux ateliers professionnels, aux ateliers d'animation et loisirs, dans les salles de jeux, salles de gym, etc. doit être utilisé avec soin et respect. L'appropriation de ce matériel par les patients est interdite et peut entraîner des poursuites.

Les transactions, les ventes de matériel, ainsi que les jeux d'argent ne sont pas autorisés à l'intérieur de la clinique. Il est demandé de n'afficher aucune annonce à cet effet.

L'introduction d'armes dans la clinique est prohibée.

La liberté de conscience et de religion de chacun doit être respectée. Les affichages et les réunions à caractère politique ne sont pas autorisés.

Nous vous demandons de respecter les espaces verts, les allées, les parkings et les terrasses, qui doivent rester propres. Aucun papier ou débris ne doit être jeté par terre.

Santé et sécurité

Votre sécurité est notre priorité. De ce fait, veuillez :

- appeler un infirmier lorsqu'un déplacement s'avère difficile
- annoncer dès votre arrivée au service des soins toutes vos allergies
- respecter les consignes d'hygiène hospitalière

Certaines thérapies pouvant se dérouler en piscine, nous vous demandons d'annoncer au médecin et au physiothérapeute si vous ne savez pas nager.

Les personnes doivent se conformer aux prescriptions de sécurité, ainsi qu'aux consignes affichées dans tous les couloirs, lieux de passage et à la piscine. Il est interdit d'utiliser le matériel de sécurité pour tout autre usage que celui auquel il est destiné.

Alcool, cigarettes et stupéfiants

La consommation d'alcool est limitée au restaurant de la clinique durant les repas. La clinique est un établissement non-fumeur. Toutefois, un local fumeur est prévu dans le patio. Hors de ce local, il est strictement interdit de fumer (y compris les cigarettes électroniques et les vaporisateurs), en particulier sur les balcons et dans les chambres.

L'usage et le trafic de stupéfiants sont interdits et seront dénoncés à la police.

Photos et vidéos

Par respect pour nos patients et nos collaborateurs, nous vous informons qu'il n'est pas autorisé de filmer ou photographier les visites médicales, les soins et thérapies, ainsi que toutes les zones publiques de la clinique.

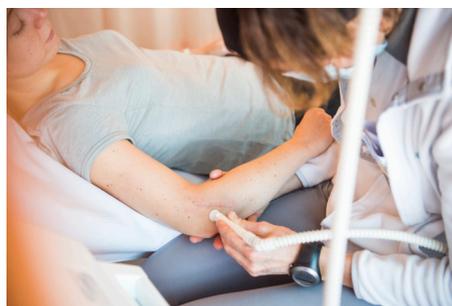


Thérapies et soins

L'ensemble de la prise en charge thérapeutique passe en premier lieu par un examen médical détaillé, puis complété par des bilans fonctionnels. En fonction de ces derniers, l'équipe médico-thérapeutique vous propose un programme individualisé qui est déposé quotidiennement dans votre boîte aux lettres (patients des L1 et P3) ou en chambre (patients des P2, L2, L3 et L4). Le programme est constamment adapté à votre état de santé. Si vous avez des souhaits ou des questions, n'hésitez pas à vous adresser à votre équipe soignante qui fera son possible pour y répondre. Les traitements se déroulent du lundi matin au samedi matin.

A tout moment, chacun de vous peut faire part de ses doutes ou de son insatisfaction face à un traitement. Les patients et les familles peuvent solliciter un entretien avec le médecin-chef de service, la direction des thérapies, voire la direction médicale.

Les soins sont assurés jour et nuit.



Service social et Gestion d'assurances



Le Service social et Gestion d'assurances de la clinique vous propose, ainsi qu'à vos proches, conseil, soutien et accompagnement psychosocial.

L'aide est personnalisée et se fait dans le respect de l'autonomie et la confidentialité.

Dans le cadre de leur consultation, les collaborateurs du service vous offrent une aide et un accompagnement dans les domaines suivants :

- les assurances sociales et privées
- les démarches administratives et juridiques
- les questions financières
- le retour à domicile ou l'entrée en institution
- la mise en relation et la collaboration avec les institutions et associations partenaires

Visites et sorties

Horaires de visites

Nous savons combien il est important de ne pas vous sentir isolé. C'est pourquoi nous souhaitons une cordiale bienvenue à votre famille et à vos amis.

Vos visites sont les bienvenues tous les jours en dehors des horaires réservés à vos thérapies.

Les visites en chambre sont autorisées de **13h00 à 19h00**.

Vous pouvez également recevoir des visiteurs à la cafétéria **jusqu'à 21h30**. Cependant, si vous avez des soins programmés en début de soirée, nous vous prions de bien vouloir être de retour en chambre pour **19h00 au plus tard**.

En dehors de ces horaires, les visites ne sont pas autorisées.

Si les visiteurs souhaitent partager un repas avec vous, nous vous demandons d'avertir, si possible la veille, l'équipe du restaurant. Ils devront régler leur dû directement à la caisse du restaurant.

Il est rappelé qu'il est interdit de loger des personnes étrangères à l'établissement ou de prêter la clé de votre chambre.

Vous avez le droit de refuser des visites. Pour ce faire, il est nécessaire de le signaler dès que possible au personnel soignant.

Sorties

Dès la fin des thérapies du jour, vous avez la possibilité de quitter la clinique pour une sortie (jusqu'à 21h30), ceci en accord avec le service médical et les soins infirmiers. Nous vous rappelons toutefois que l'usage de votre véhicule privé n'est pas autorisé. Veuillez avertir à l'avance le personnel soignant si vous envisagez de sortir et de prendre le repas à l'extérieur. Pour les personnes mineures, l'autorisation du représentant légal est obligatoire.

Congés

Chaque patient hospitalisé est censé rester à la CRR sans interruption depuis son admission et jusqu'à sa sortie. Un congé en fin de semaine a un caractère facultatif et est réévalué chaque semaine.

Durant votre séjour, il est possible de bénéficier d'un congé durant le week-end, si votre médecin référent à la clinique l'autorise et sans que cela n'influence votre programme de thérapies. **Sous ces deux conditions, vous pouvez quitter la CRR durant la journée du samedi et/ou du dimanche (le samedi dès la fin de vos thérapies jusqu'à 21h30, le dimanche entre 09h00 et 21h30)**. Une simple annonce auprès de votre équipe soignante est requise, pour des questions d'organisation interne.

Dans le cas où vous ne souhaitez pas passer la nuit du samedi au dimanche à la CRR, votre équipe soignante met à votre disposition un formulaire de demande à remplir pour chaque fin de semaine (**à déposer au plus tard le mercredi à 15h00 au bureau infirmier**). Une absence en cours d'hospitalisation incluant une nuitée est en effet soumise à des contrôles de sortie et d'entrée de l'établissement.

Le congé impliquant une nuitée en dehors de la CRR est organisé avec un départ au plus tôt dès la fin de vos thérapies et un retour au maximum 23 heures plus tard. Le déplacement est à la charge du patient. Vous devez déposer la clé de votre chambre à la réception lors de votre départ et la récupérer à votre retour, ce qui nous permet de valider votre rentrée à la clinique.

Ces horaires de congé doivent être strictement respectés. Aucune dérogation ne sera acceptée. Le non-respect de ces règles peut avoir des conséquences sur les autorisations futures de congé. En cas de répétition du non-respect de ces règles, la direction de l'établissement peut décider d'interrompre votre séjour, selon les indications données en page 31 du présent guide du séjour, qui vous a été remis avant ou lors de votre admission.

Loisirs

Différentes activités sont proposées par notre équipe des ateliers « animation et loisirs » :

- dessin
- peinture
- bricolage sur bois
- réalisation de décorations
- billard
- ping-pong
- mini-golf
- pétanque
- baby-foot
- jeux de société
- lecture
- séances de cinéma
- autres animations de soirée
- etc

Le matériel utile aux activités, tel que les clubs de golf, les balles et raquettes de ping-pong, les boules de pétanque, etc. peut être emprunté à la réception de la clinique.

Si vous avez des propositions d'activités, n'hésitez pas à en faire part à notre équipe des ateliers « animation et loisirs », qui étudiera la faisabilité de celles-ci.

L'organisation et la pratique de jeux d'argent ne sont pas autorisées dans la clinique.



Votre avis

Durant tout votre séjour, vous avez la possibilité de faire des suggestions, de signaler de façon anonyme, ou pas, un problème d'organisation, de relever ce que vous avez particulièrement apprécié.

Vous pouvez nous faire part de vos remarques :

- en remplissant un avis disponible à la réception et dans chaque service de soins et en le déposant dans la boîte aux lettres prévue à cet effet à la réception
- ou en complétant la rubrique « votre avis » sur notre site internet : crr-suva.ch/votre_avis

Chaque avis nominatif recevra une réponse du service Qualité & Sécurité patients ou du Comité de Direction.

Après votre sortie, nous vous invitons à participer librement à une enquête de satisfaction menée par un institut indépendant.

Partagez votre avis !

Nom (facultatif) : _____

Vos impressions, remarques et suggestions :

suva 

Prévention

Nous accordons une attention particulière à votre sécurité et à votre bien-être pendant votre séjour hospitalier. Afin de minimiser le risque de chute et de favoriser votre retour à une autonomie maximale, nous vous informons sur certains points essentiels :



En cas de risque de perte d'équilibre ou d'appréhension lors de vos déplacements, n'hésitez pas à utiliser la sonnette d'appel. Notre équipe soignante est là pour vous accompagner.



Un chaussage adapté est primordial avant chaque déplacement. Évitez de marcher à pieds nus ou en chaussettes, car cela peut augmenter considérablement le risque de chute. Utilisez des chaussures adaptées afin de contribuer à votre sécurité.



Utilisez un moyen auxiliaire adapté à votre autonomie et discutez avec nos thérapeutes en cas de questionnement. Nous sommes là pour vous accompagner et vous conseiller.



Soyez attentif aux risques de glissade, surtout en cas de sol humide. Signalez immédiatement à l'équipe soignante ou aux thérapeutes tout problème lié à l'environnement.



Avant de vous coucher, assurez-vous d'avoir à portée de main vos appareils, téléphone, télécommande, sonnette et interrupteur de lampe de chevet.



Prévenez les urgences mictionnelles en prenant des précautions avant de vous rendre en thérapie ou d'aller au lit. En cas d'urgence, demandez l'assistance de l'équipe soignante pour vous rendre aux toilettes en toute sécurité.



Maintenez un état nutritionnel suffisant avec une alimentation adaptée à vos besoins. Cela contribue à maintenir votre forme et à réduire les risques de chute. N'oubliez pas de boire suffisamment d'eau.



N'hésitez pas à signaler à votre médecin ou à l'équipe soignante tout effet inhabituel suite à un ajout ou une modification d'un traitement médicamenteux.



Si vous utilisez des aides visuelles et/ou auditives, assurez-vous de les avoir avec vous avant d'effectuer des déplacements en toute sécurité.



Lorsque vous entreposez des moyens auxiliaires ou des objets personnels dans une chambre partagée, veillez à respecter l'espace de votre voisin de chambre.

Écoute et accompagnement spirituel

La vie spirituelle constitue une dimension, une nuance, une teinte de l'existence qui confère liberté et dignité à chaque individu. Intimement liée à la vie intérieure, parfois associée à une pratique religieuse, elle prend racine dans le cœur, anime l'esprit et insuffle un sens profond ainsi que des valeurs à notre existence.

Vous pouvez bénéficier

- de l'écoute et de l'accompagnement d'une **accompagnante spirituelle** dans le respect de vos opinions et convictions
- d'une **salle de recueillement**
- via l'accompagnante spirituelle :
 - d'un **soutien** pour vos besoins spécifiques en lien avec **vos traditions religieuses** (dans la mesure du possible)
 - de **sacrements** (communion, pardon, etc.) en collaboration avec l'aumônerie de l'Hôpital de Sion
- de la collaboration de l'**aumônerie de l'Hôpital de Sion** pour participer aux célébrations ci-contre

Horaires des célébrations (chapelle de l'hôpital)

- **Prière du matin**
lundi au vendredi | 9h00
- **Méditation**
mardi | 16h15
- **Messe**
2e mercredi du mois | 16h15

Notre service des soins se tient à votre disposition pour le contact avec l'assistante spirituelle et pour tout complément d'information.

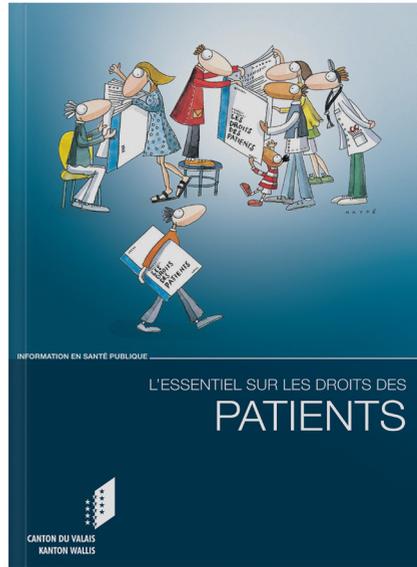


Vos droits en tant que patient

Le droit à l'information est un élément fondamental de la relation patient-soignant pour une prise en charge thérapeutique de qualité, respectueuse de l'autonomie du patient.

Si vous rencontrez un problème ou en cas de questions sur le déroulement de votre prise en charge, n'hésitez pas à en parler à votre médecin ou au personnel de soins. Ils pourront vous apporter des réponses qui permettront, nous l'espérons, de résoudre les difficultés et clarifier les incompréhensions.

La brochure intitulée « L'essentiel sur les droits des patients » dans le canton du Valais est à votre disposition à la réception de la clinique ou sur notre site internet : www.crr-suva.ch/droits. Cette brochure décrit les droits qui vous sont reconnus, notamment par la loi cantonale sur la santé, et explique comment ils s'appliquent.



Non-respect des directives

Le non-respect des directives du présent guide ou le fait de commettre une faute qui porte atteinte à la bonne marche de l'établissement et à sa sécurité, à la discipline générale, aux convenances ou à la moralité, peut provoquer un renvoi de la clinique. Par ailleurs, tout patient qui refuse les traitements médicaux prescrits verra son séjour annulé.

Dans tous les cas, cette décision est signifiée à l'intéressé par le médecin cadre responsable. L'assurance et le médecin traitant seront avertis.

En cas de renvoi d'une personne mineure, il est demandé à la famille ou au représentant légal de la prendre en charge immédiatement.

**La référence en réadaptation
au coeur du Valais**

**Clinique spécialisée dans la réadaptation
et la réinsertion des victimes d'accidents,
la médecine du sport, la réadaptation
professionnelle et les expertises
médicales.**

Clinique romande de réadaptation

Av. Grand-Champsec 90
CH-1951 Sion VS
+41 27 603 30 30
info@crr-suva.ch
www.crr-suva.ch

